

**Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne
recrute par voie de concours, de mutation ou de détachement**

**Un médecin de sapeurs-pompiers professionnels de classe normale (titulaire)
disposant éventuellement du diplôme de chefferie de santé
à temps non complet (21h par semaine)**

Le SDIS de la Vienne assure la protection de 435 000 habitants sur l'ensemble du territoire départemental dont Poitiers, ex capitale régionale et siège du **Futuroscope**, et effectue plus de 18 000 interventions par an. Il assure également la gestion d'un centre de formation des sapeurs pompiers. Il emploie **274 agents permanents** (210 sapeurs pompiers professionnels et 64 agents des filières administrative et technique) ainsi que des agents non permanents (**1318 sapeurs-pompiers volontaires**, 7 agents recrutés dans le cadre de contrats aidés, des engagés de service civique).

Les activités principales exercées par le médecin de SPP :

- Participer à la direction et au management du SSSM ;
- Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du projet de service du SSSM ;
- Réaliser et participer au pilotage de la médecine d'aptitude, de la médecine professionnelle et préventive, de la santé et qualité de vie en service ;
- Superviser les entretiens infirmiers ;
- Participer, coordonner et évaluer l'activité opérationnelle du SSSM ;
Soutien sanitaire opérationnel, secours d'urgences aux sapeurs-pompiers et suivi du protocole infirmier de soins d'urgence.
- Participer à la gestion de la logistique santé, médico-secouriste et du matériel bio médical du SSSM ;
- Participer à l'encadrement et à la planification de formation au profit des sapeurs-pompiers et des membres du SSSM ;
- Participer au plan d'action sur la sécurité santé au travail ;
- Participer aux astreintes départementales santé ;
- Promouvoir la démarche qualité au travers de la veille réglementaire et scientifique.

Profil :

- Connaissance du cadre réglementaire des SDIS ;
- Connaissance des plans de secours et de l'organisation de l'AMU ;
- Connaissance du Code de la Santé Publique ;
- Connaissance des recommandations internationales et nationales en matière de secourisme ;
- Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe hiérarchisée ;
- Rigueur, sens de l'organisation et disponibilité ;
- Expérience en encadrement et management d'équipe si possible.

Conditions de recrutement :

Le candidat retenu bénéficiera des avantages statutaires : régime indemnitaire avec IFTS ou logement de fonction par nécessité absolue de service pour le médecin du statut de sapeurs-pompiers professionnels.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées au plus tard le 30 avril 2020 à :

Madame la Présidente du Conseil d'Administration du SDIS
Groupement des ressources humaines
11 Avenue Galilée
CS 60120
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne

Colonel hors classe Matthieu MAIRESSE